

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 9 mai 2023

# Une dynamique culture-santé au profit des patients, des résidents et des soignants

**Personnes hospitalisées, âgées, familles, professionnels de la santé et du secteur médico-social: une communauté de plus en plus nombreuse bénéficie du dispositif culture-santé, qui fait vivre le livre, le théâtre ou la musique dans les hôpitaux ou les EHPAD de Bourgogne-Franche-Comté. L'Agence Régionale de Santé et la Direction Régionale des Affaires Culturelles renouvellent leur partenariat.**

Qu'il s'agisse de théâtre, de lectures, des arts plastiques, du cirque ou encore de la musique et de la photographie, l'hôpital et les établissements médico-sociaux de Bourgogne-Franche-Comté accueillent la culture.

Chaque année, des projets co-construits par les artistes et les équipes soignantes sont soutenus par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), dans le cadre d'un partenariat renouvelé ce mardi 9 mai, au siège de la DRAC, à Dijon.

Ces engagements réciproques à l'échelle régionale répliquent ceux des ministères de la Santé et de la Prévention et de la Culture, qui signent la convention « Culture et Santé » définissant les axes principaux de cette politique à la double ambition : permettre l'accès à la culture à des publics en situation de handicap ou malades et améliorer leur accueil ; contribuer à assurer aux personnels soignants un cadre professionnel plus agréable.

Chaque année depuis 2016 à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, un appel à projet est ouvert aux établissements et structures sanitaires ou médico-sociaux de la région.

Les projets, dont il est indispensable qu'ils soient co-construits par les professionnels intervenants et les équipes soignantes, sont examinés dans le cadre d'un comité de pilotage associant représentants de l'ARS, de la DRAC, des établissements et des usagers.

L'association Itinéraires Singuliers, pôle ressources « Arts, Cultures, Santé et Handicaps », apporte son expertise et son soutien dans la gestion de l'appel à projets (organisation de formations, accompagnement des professionnels, suivi des projets...)

L'engouement est croissant puisque chaque année, de plus en plus de projets sont déposés : 54 en 2017, 114 pour l'année 2023.

Sur ces 114 dossiers de candidatures, 69 projets ont pu être financés par l'enveloppe régionale (210 000 euros) dans les 8 départements : 19 en centres hospitaliers, 22 en EHPAD, les autres dossiers concernant des maisons d'accueil spécialisé (MAS), des instituts médico-éducatifs (IME) ou des groupes d'entraide mutuelle (GEM).

Autant d'expériences partagées, qui réaffirment le rôle des établissements de soin dans la cité, et qui

participent aussi à la lutte contre l'isolement et le repli.

**À l'occasion de la signature de la convention**, la Compagnie Pernette (danse) et la maison d'accueil spécialisée (MAS) d'Étalans, situées dans le Doubs, témoigneront des projets réalisés ensemble dans le cadre de cette convention.

### **Contacts presse**

ARS Bourgogne-Franche-Comté / Lauranne Cournault

[lauranne.cournault@ars.sante.fr](mailto:lauranne.cournault@ars.sante.fr)

06 43 64 20 24

DRAC Bourgogne-Franche-Comté/ Elise Rabin

[elise.rabin@culture.gouv.fr](mailto:elise.rabin@culture.gouv.fr)

06 86 93 48 73

### **En savoir plus :**

[Culture Santé en Bourgogne-Franche-Comté | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté \(sante.fr\)](#)

[Dispositif Culture-Santé \(itinerairesinguliers.com\)](http://itinerairesinguliers.com)